

Rapport d'orientation budgétaire 2021

Séance du 23 novembre 2020

Discours d'Olivier CAPITANIO, Présidente du groupe Les Républicains Val-de-Marne Autrement

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président,

Chers Collègues,

Nous avons lu avec attention ce rapport d'orientation budgétaire pour 2021, qui devrait en théorie être le dernier de la mandature.

Nous l'avons lu et même relu plusieurs fois, Monsieur le Président, car nous nous attendions à un document dont le contenu devait avoir un caractère encore plus stratégique que les années précédentes.

Nous étions en effet d'autant plus intéressés d'en prendre connaissance que vous aviez choisi à la rentrée de septembre d'avancer le calendrier habituel d'examen du rapport budgétaire qui a lieu traditionnellement soit en décembre, et plus souvent en janvier comme en 2019, voire en février comme en 2018.

Cette accélération par l'exécutif départemental du calendrier budgétaire est en soi quelque peu acrobatique sur le plan budgétaire parce que cela nous conduit à fixer des orientations pour l'an prochain sans que le projet de loi de finances pour 2021 ne soit adopté par le parlement. C'est-à-dire sans connaître totalement les mesures prises qui pourrait avoir un impact direct sur les finances de notre collectivité.

Et de surcroit, nous le faisons ce choix à un moment de crise sanitaire qui rend incertain l'avenir et aurait sans doute nécessité de patienter quelques semaines, voire plus, pour fixer nos orientations.

Donc nous nous disions que si vous aviez fait ce choix d'avancer ce débat, c'était pour une bonne raison. Nous pensions que vous vouliez faire de ce débat sur les orientations budgétaires un document qui fixe des perspectives claires, voire une ambition de la majorité pour notre département et pour les Val-de-Marnais, en particulier à l'approche d'une nouvelle mandature.

Et bien je dois dire que nous restons à l'issue de la lecture sur notre faim.

En l'occurrence, le rapport d'orientations budgétaires qui comprend 50 pages, dont 40 pages de chiffres, tableaux et graphiques, ne nous apprend rien que nous ne sachions déjà et surtout ne trace aucune perspective.

Ce rapport d'orientation budgétaire est donc bien différent de celui de l'année 2015, année des précédentes élections, où nous avons eu droit à un catalogue à la Prévert sur 17 pages de toutes les politiques menées par le département dont vous nous annoncez, Monsieur le Président, qu'elles seraient toutes reconduites, voire pour certaines accrues.

Alors, certes depuis, la forme et le contenu des rapports d'orientations budgétaires ont été encadrés par le décret de juin 2016 qui s'impose à nous. Néanmoins, pour prendre une métaphore sportive, si ce décret nous contraint à des figures imposées, il ne nous interdit pas des figures libres. Ce n'est visiblement pas le choix que vous avez retenu. De ce fait, à **l'issue de sa lecture, on a franchement l'impression d'un rapport d'orientation budgétaire pour rien.**

Premièrement, je le répète parce qu'il n'y a pas de perspectives tracées, si ce n'est poursuivre les actions déjà engagées et mettre en œuvre des programmes et des politiques publiques arrêtés de longue date sur lesquels nous avons d'ailleurs souvent beaucoup de retard dans leur mise en œuvre, comme par exemple sur le plan crèche

Deuxièmement, parce que malgré des tableaux à foison, ce rapport se montre malgré tout lacunaire sur bien des sujets pourtant essentiels dans la construction de notre budget.

La présentation des grandes masses de dépenses de fonctionnement, est ainsi très limitée. Seul un tableau à la page 14 permet de connaître à grosse louche l'évolution prévisionnelle des dépenses réelles de fonctionnement, évaluées au total à 1 426 M€ en projection 2021 contre 1 418 M€ au BP2020.

De même, s'agissant des dépenses d'investissement, là encore, c'est le flou qui domine. Vous nous indiquez un volume prévisionnel d'investissement de 377 M€ pour 2021 contre 358 M€ au BP 2020 et vous rappelez l'objectif d'investissement pluriannuel de 200 M€ en charge nette. Mais nous ne connaissons pas les montants qui seront réellement inscrits au budget primitif, et nous n'avons ni indication quant aux montants prévisionnels par secteur d'intervention, ni même de comparaison des évolutions entre 2020 et 2021.

Le seul élément en termes de comparaison dont nous disposons c'est un simple graphique, page 33, qui indique un montant de 228 M€ de dépenses du PPI contre 233.4 M€ l'an dernier. C'est un peu maigre.

Enfin, si ce rapport d'orientation budgétaire ne nous apprend pas grand-chose sur les choix politiques du Département pour 2021, il nous confirme en revanche et hélas que contrairement à vos affirmations la situation financière de notre Département est particulièrement dégradée.

Si la crise sanitaire n'arrange rien, elle n'est pas la cause de la cause principale de nos faiblesses.

L'annexe sur la dette départementale est bien détaillée pour le budget principal et indique donc un endettement départemental prévisionnel de 1 058 M€ au 31/12/2020 pour le seul budget principal.

Au total avec la dette du budget annexe d'assainissement la dette globale du département s'établirait donc à 1 128 M€ au 31/12/2020.

La page 4 du rapport parle d'une dette « toujours maîtrisée ». On peine à imaginer à quelle montant se porterait la dette si elle n'était pas maîtrisée !

Ce que vous appelez « dette maîtrisée » c'est une dette qui a plus que doublée entre 2008 et 2018.

Ce que vous appelez « dette maîtrisée » c'est une dette qui s'élève à 690 €/hab à la fin 2018 contre une moyenne de 493 €/hab pour les départements de même strate.

Ce que vous appelez « dette maîtrisée » c'est une dette qui est 40% supérieure à celle des départements de même strate.

Signe d'une situation financièrement extrêmement dégradée, la collectivité emprunte désormais sur des périodes beaucoup plus longues, de 25 ans. Certes, cela permet de réduire la charge annuelle de la dette, mais cette politique d'amortissement sur des durées plus longues est forcément plus couteuse en intérêts financiers versés aux banques par le département.

Autre indicateur extrêmement inquiétant : la capacité de désendettement du Département qui s'établirait au 31/12/2021 à 13.3 ans contre 6 ans au CA 2019. Une situation qui dépasse largement le niveau d'alerte fixé à 10 ans.

Et pour l'année prochaine, une nouvelle fois, il n'y a toujours aucune trajectoire de stabilisation de la dette. Le graphique de la page 39 fait apparaître une prévision d'endettement supplémentaire de + 120M€, soit la plus forte progression attendue sur la période 2013-2020. La fuite en avant s'accélère et fragilise toujours davantage notre situation.

Effet boule de neige, cette dette nous coûte de plus en plus chère année après année. L'amortissement en capital de la dette s'élèverait à 72 M€. Avec les intérêts, c'est 86 M€ que nous devons consacrer en 2021 au remboursement de la dette. C'est donc désormais budgétairement l'équivalent de plus de 3 collèges que nous consacrons pour le remboursement de notre dette !

Autre chiffre alarmant, le niveau d'épargne nette qui s'élèverait suivant le rapport à 16 M€ contre 40 M€ au BP 2020. C'est sans surprise le niveau le plus faible depuis 2015 à l'exception de celui qui sera probablement constaté au CA 2020 puisque le budget supplémentaire que nous avons voté le mois dernier faisait état d'une épargne nette négative.

En 2018, vous aviez augmenté pour la deuxième fois du mandat les impôts pour restaurer disiez-vous à l'époque notre niveau d'épargne. La hausse des impôts a bel et bien eu lieu et notre taux d'épargne n'a pour autant jamais été aussi faible. C'est donc un pari perdu et une double peine pour les Val-de-Marnais.

Ainsi, contrairement à ce que vous écrivez dans ce rapport, nous ne pouvons que faire l'amer constat de la dégradation tout au long de ce mandat de l'état de nos finances départementales. Aujourd'hui, nous sommes dans un état d'extrême fragilité comme nous ne l'avons jamais été.

La situation de notre département est d'autant plus fragile que l'équilibre budgétaire repose des éléments conjoncturels qui par définition ne dépendent pas de nous ;

- Les droits de mutation sont évalués à 320 M€, c'est 52% des recettes fiscales du département. Les effets négatifs de la crise sanitaire sur l'évolution du marché immobilier seraient, et c'est tant mieux, moins forts qu'anticipés, mais il n'en demeure pas moins que la moitié de nos recettes fiscales dépendent d'une ressources fluctuante. Un retournement du marché immobilier aurait des conséquences importantes sur notre budget.
- Par ailleurs, nos dépenses d'aides sociales s'élèvent désormais à 30% des dépenses courantes. Les dépenses de RSA sont prévues en augmentation de 5.1% pour 2021. Et il est fort à parier qu'au regard de la crise sociale qui se profile devant nous, la situation ne s'améliore pas tout de suite.

En définitive, Monsieur le Président, chers collègues, ce rapport ne nous apprend donc rien que nous ne sachons déjà sur la gravité de notre situation budgétaire et financière.

C'est un exercice pour rien , qui ne nous permet pas de juger les trajectoires budgétaires à venir. Le ROB est censé être un document permettant d'éclairer les élus sur le budget primitif à venir.

Après sa lecture nous sommes toujours dans le flou le plus total sur les choix réels de l'exécutif pour 2021. Ce qui n'est guère rassurant dans la période complexe que nous vivons.

Pourquoi accélérer le calendrier budgétaire si ce n'est pour plus de visibilité ?

Mais patience, le budget dont l'adoption est prévue dans seulement 3 semaines lèvera sans doute le voile sur les projets de l'exécutif sortant... C'est en tous cas ce que l'on peut souhaiter car à ce stade, nous ne voyons ni perspective, ni ambition pour les mois et années à venir si ce n'est de poursuivre toujours la même politique et les mêmes errements qui nous ont conduits là où nous en sommes .

Je vous remercie.